

**COMMUNE DE CERNOY**  
**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 29 mai 2024 à 19 heures 15**

Le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre, à 19 heures 15, le conseil municipal, légalement convoqué le vingt-deux mai deux mille vingt-quatre s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle BARTHE, maire.

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 9**

**Présents : 7**

**Votants : 9**

**Quorum : 5 (atteint)**

**Présents** : Mesdames et Messieurs Isabelle BARTHE, Jacques de BRUCE, Lucien MORVILLE, Valérie ZOLDAN, Gladys BELAIR, Marion BRUNET, Caroline MAHIEUX

**Absents** : Florent MAZIÈRES, Sébastien ROSE

**Pouvoir** : Florent MAZIÈRES à Lucien MORVILLE

Sébastien ROSE à Isabelle BARTHE

**Secrétaire de séance** : Marion BRUNET

**Secrétaire auxiliaire** : Leslie PELLEIEUX, secrétaire de mairie

**Séance ouverte à 19h33**

**ORDRE DU JOUR :**

Désignation d'un secrétaire de séance  
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 avril 2024  
Arrêté entretien des trottoirs  
Location de la chapelle  
Questions diverses

**1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024**

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

**Pour** : Isabelle BARTHE, Jacques de BRUCE, Lucien MORVILLE, Valérie ZOLDAN, Gladys BELAIR, Marion BRUNET, Caroline MAHIEUX, Florent MAZIÈRES, Sébastien ROSE

**Contre** : Néant

**Abstention** : Néant

## **2) ARRÊTÉ ENTRETIEN DES TROTTOIRS**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un arrêté de police va être mis en place concernant l'entretien des trottoirs et des caniveaux, l'entretien des végétaux et l'interdiction d'abandonner des déchets sur la voie publique, pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène, et préserver la commodité et la sécurité de la circulation.

## **3) LOCATION DE LA CHAPELLE**

Madame le maire indique avoir reçu une demande de location de la chapelle de Trois Etôts par Monsieur Morville et propose de définir d'un tarif à la journée.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal proposent à l'unanimité de louer la chapelle de Trois Etôts pour une journée, à Monsieur Morville pour la somme de 150,00 €.

Par la suite, la location de la chapelle sera proposée aux habitants de Cernoy.

A cet effet, une régie sera créée ainsi que tous les documents afférents à la location.

**Pour** : Isabelle BARTHE, Jacques de BRUCE, Valérie ZOLDAN, Gladys BELAIR, Marion BRUNET, Caroline MAHIEUX, Florent MAZIÈRES, Sébastien ROSE

**Contre** : Néant

**Abstention** : Lucien MORVILLE

## **QUESTIONS DIVERSES**

Madame le maire informe le conseil que les membres de l'association Celebration day's proposent d'organiser des ateliers participatifs avec les habitants de la commune afin d'entretenir tout au long de l'année le parc de Trois Etôts et y mettre en place divers événements ou activités. En échange, une convention sera signée pour que l'association puisse avoir l'accès au parc pour y camper.

Madame le maire informe le conseil que le devis pour réparer la route située rue de la Fontaine a été signé avec la CCPP.

Madame Brunet informe le conseil que le fossé au bout de la rue Saint-Rémy est plein et déborde. Madame le maire va rappeler l'entreprise Labbe pour définir d'une intervention.

Monsieur Morville informe le conseil que le miroir d'agglomération prévu au stop de la rue Saint-Rémy est arrivé et va être prochainement installé.

Monsieur Delille, entrepreneur à Cernoy a proposé d'acheter par le biais de son entreprise les matériaux nécessaires au marquage au sol pour la somme de 700 €. L'agent technique et les conseillers volontaires feront les travaux.

Monsieur Morville informe le conseil du fleurissement fait sur la commune et propose de continuer à le faire sous la forme d'ateliers participatifs avec les habitants. Le calvaire de Trois Étôts sera rénové dès que le temps le permettra.

Madame Mahieux demande de relancer les propriétaires de bois pour l'entretien et la coupe des branches aux abords des routes, et demande que les herbes sur les côtés de la route vers Noroy soient coupées.

**Séance levée à 20h26**

Le maire, Isabelle BARTHE

Le secrétaire de séance, Marion BRUNET



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 29 mai 2024 a comporté 1 délibération comme suit :

|   |                         |        |            |
|---|-------------------------|--------|------------|
| 1 | Location de la chapelle | 8 pour | N° 13-2024 |
|---|-------------------------|--------|------------|

